

LE PETIT *Bruyerois* LES BREVIAIRES



FEVRIER
2021 N° 57

POLITIQUE
page 3

SCOLARITE
page 5

EVENEMENTS ET CULTURE
page 7

TERRITOIRE
page 12

INFOS PRATIQUES
page 14

ETAT CIVIL
page 15

Confiants pour l'avenir.

Chères Bruyéroises, Chers Bruyérois,

En raison du contexte sanitaire, j'ai dû me résoudre à annuler à contrecœur la traditionnelle cérémonie des vœux de Janvier. Cet éditorial remplace donc les discours habituels.

L'année qui vient de se terminer sera marquée dans nos mémoires et les livres d'histoire par le virus qui a bouleversé la face du monde et changé beaucoup de choses dans nos vies, Il y aura un avant et un après Covid. Des choses qui étaient normales, sont devenues «non essentiels», et d'autres interdites. Nous avons dû accepter de nous isoler les uns des autres, pour nous protéger mutuellement.

Notre combat contre la propagation de cette maladie reste encore notre préoccupation principale, surtout pour l'école, le périscolaire et les personnes isolées. Les activités en salle, sportives et de développement sont encore en suspens jusqu'à nouvel ordre. L'heure n'est pas encore au bilan, mais pour l'instant nous n'avons pas de cas direct de décès Covid dans notre population.

En 2020, le plan de réfection des voiries sur les voies les plus urgentes a été réalisé, en 2021 un nouveau plan des travaux sera réalisé sur d'autres voies communales.

Les travaux d'installation de la fibre optique sont enfin arrivés, et même s'il y a du retard, nous voyons souvent les ouvriers à l'action dans nos rues.

En 2021, nous prévoyons de ne pas augmenter nos taux d'imposition. Les projets seront donc réalisés avec les moyens qui seront réduits en raison des dépenses prioritaires et inévitables pour la lutte contre la crise sanitaire.

Le conseil municipal souhaite aussi organiser dès que possible des réunions publiques pour présenter et suivre les projets, tel que la transformation de la zone du stade et du tennis en espace de loisirs intergénérationnels et multi usages.

Pour 2021, ce que nous attendons, c'est évidemment la fin de la crise sanitaire. Nous voulons enfin retrouver une vie libre et nous rencontrer, partager des moments de convivialité. Nous espérons aussi pouvoir participer aux différentes manifestations de notre vie locale.



Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique.

Je remercie une nouvelle fois pour leur engagement tous les soignants, les pompiers, les enseignants, les gendarmes, les employés municipaux, les associations, les élus.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quitté durant cette année et assure de mon soutien à tous celles et ceux qui y ont perdu un proche, lié ou pas à la COVID-19, tant les conditions du deuil ont été encore plus douloureuses cette année.

Au nom des élus et des employés municipaux, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2021. Jamais les vœux de santé, de joie, de prospérité n'auront été aussi pertinents.

Soyez confiants pour l'avenir, ensemble nous y parviendrons.

Jacques Formenty



Rencontre avec les sénateurs

Le vendredi 16 octobre nous avons rencontré aux Bréviaires nos trois sénateurs.

Gérard LARCHER, Sophie PRIMAS et Toine BOURRAT sont venus à la rencontre des élus de notre commune.

Jacques FORMENTY a exposé les projets à l'étude de la commune :

- Être plus à l'écoute des bruyérois qui travaillent, création d'une micro crèche.
- Réaménager l'espace du terrain de foot, le boiser, créer un lieu de rassemblement et de loisirs intergénérationnel avec un parcours sportif, un espace canin...
- Réhabiliter les bâtiments communaux.
- Agrandir une classe de l'école.
- Créer une piste cyclable entre le Perray et les Bréviaires.
- Trouver une solution contre les cyanobactéries qui nous obligent à fermer la baignade des Etangs de Hollande.

Des projets privés sont également à l'étude, comme l'installation d'un vétérinaire équin aux Petites Yvelines, ou la restructuration de la Ferme de la Mare. D'autres sujets ont été évoqués comme l'avenir du Haras des Bréviaires et celui du domaine des Petites Yvelines.

Nos sénateurs nous ont rappelé les aides financières mises à disposition par l'Etat (contrats ruraux et contrats ruraux renforcés). Il existe également une commission DETR (Dotation Equipement des Terri-

toires Ruraux). Ils ont également insisté sur le fait que la situation sanitaire de la France est grave, que l'Etat a débloqué des sommes extrêmement importantes pour soutenir les entreprises et les salariés.

Ils sont à notre écoute et ils nous ont invité à les contacter pour soutenir nos différents projets. Ils souhaitent renforcer les investissements pour les communes rurales.



Mission Locale Intercommunale de Rambouillet

Au service des jeunes (emploi, formation, loisirs...)

Au cœur de l'accompagnement social et professionnel, la Mission Locale Intercommunale de Rambouillet (MLIR) est une association de loi 1901 chargée de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans.

Elle est implantée à Rambouillet, mais couvre l'ensemble du territoire du Sud-Yvelines, soit 105 communes au total.

La MLIR intervient sur plusieurs axes : l'orientation, la formation, l'emploi, la mobilité, la mobilité internationale, la santé, le logement, le social, les loisirs, la culture et la citoyenneté.

Concrètement cela se traduit par la possibilité de trouver des stages, d'être mis en relation avec des entreprises pour un emploi ou de l'apprentissage, bénéficier d'un bilan de compétences, faire valider ses acquis professionnels, participer à un atelier de formation, des aides et conseils au logement, à la santé, recevoir un chèque mobilité, une révision au code de la route, et le relais d'autres aides financières etc.

Chaque jeune qui se présente à la Mission Locale peut bénéficier gratuitement d'un accompagnement individuel et personnalisé mis en place par un conseiller qui le suit tout au long de son parcours.

Depuis la rentrée 2020, les Missions Locales sont également chargées de la mise en œuvre de l'obligation de formation des jeunes de 16-18 ans. Pour mener à bien leurs missions, ils travaillent en étroite collaboration avec un réseau de partenaires présent sur le territoire : service public de l'emploi, services d'action sociale, de santé et de logement, collectivités, entreprises, organismes de formation, associations...

Afin d'assurer la pérennité de leurs actions au service des jeunes, ils s'appuient sur des compétences humaines et professionnelles ainsi que sur le soutien de financeurs, comme la commune des Bréviaires.

Mieux que des mots, le témoignage de Clémence, suivie par la Mission Locale... lien sur leur site Internet.

<https://rambouillet-mlidf.org/le-temoignage-de-clemence/>

Fanny ROUARD

A suivre aussi sur Facebook

@ missionlocaleintercommunalederambouillet

Adresse :

19, rue Clairefontaine
78120 Rambouillet
Téléphone : 01 34 83 34 12

Transport

Train : Ligne N
Bus : Ligne B | Uzès
Bus : Ligne A (ligne Rouget de Lille- Groussay) | Alouette

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h | 14h-17h
Fermé au public le mardi après-midi
Le vendredi : 9h-12h | 14h-16h

Permanences

annuaire.arml-idf.org

Commémoration du 11 novembre

Cette mémoire vit dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme.

1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement nous les honorons.

Cette mémoire vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre au Panthéon ce 11 novembre 2020. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14 - 18.



Exercice P.P.M.S du 1^{er} décembre

Le 1^{er} décembre dernier, a eu lieu un exercice PPMS (Plan Personnel de Mise en Sécurité) à l'école. Le thème était l'intrusion d'un individu armé d'une batte de baseball. L'exercice imposé dans toutes les écoles de l'académie par l'inspection s'est déroulé entre 9h et 9h20.

Les élèves de chaque classe n'ont été prévenus qu'au dernier moment. La consigne leur a été donnée de se cacher et ne faire aucun bruit.

Pascal GODOT, maire-adjoint chargé des affaires scolaires et de la sécurité, s'est infiltré dans les salles pour juger de l'efficacité du système.

Si dans l'ensemble, tous ont bien joué le jeu, quelques points restent toutefois à améliorer :

- Les portes des salles équipées de serrures intérieures doivent être fermées dès le début de l'exercice.
- Les effectifs de chaque classe n'ont pas pu être remontés à l'inspection par Mme GAUTHIER, la directrice, en raison de l'impossibilité de certaines enseignantes de communiquer avec elle, lié à l'absence de réseau de leur opérateur.
- Certains enfants se sont regroupés trop nombreux au même endroit.

Quoi qu'il en soit, nous tenons à remercier tout le personnel enseignant d'avoir organisé cet exercice afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire. Plusieurs thèmes sont proposés aux enfants tout au long de l'année (incendie, nuage toxique ou radio actif, intrusion, attentat, tempête, explosion).

Pascal GODOT

SCOLARITÉ



Repas de Noël

Le 17 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël pour les enfants à la salle des fêtes. Le Père Noël était très attendu.

Monsieur le maire a également remis un chèque de 2500€ pour la coopérative scolaire. Ce don a été fait par le responsable de l'équipe de tournage du film réalisé cet été.

Hommage à Samuel Paty

Le lundi 2 novembre eut lieu l'hommage à Samuel PATY, cet enseignant d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine (78), assassiné sauvagement, puis décapité par un terroriste islamiste près de son collège le 16 octobre. Il avait débattu avec une de ses classes, de la liberté d'expression, en montrant à ses élèves deux caricatures de Mahomet issues du journal Charlie Hebdo.

Notre école, comme toutes les autres en France, a organisé une journée thématique autour d'explications, de débats et d'échanges entre les élèves et leur maîtresse, sur la notion de liberté d'expression.

La classe de CM1-CM2 a témoigné avec son cœur, avec

ses mots, de l'atrocité de l'évènement et de ses conséquences.

Ils ont rédigé une lettre et dessiné un magnifique cœur, composé de mots symboliques.

Pascal GODOT

« Samuel Paty était un professeur d'histoire-géographie : il enseignait dans un collège des Yvelines. Nous lui avons rendu hommage ce jour pour lui donner une marque de respect.

Il a été assassiné vendredi 16 octobre par un terroriste. Samuel Paty ne faisait que son travail : il expliquait à ses élèves ce qu'est la liberté d'expression comme demandé dans les programmes. Emmanuel Macron (le président) s'est rendu immédiatement sur les lieux, et il a dit : « la peur va changer de camp. » C'était « un héros tranquille » qui est devenu le visage de la République.

Pour comprendre, on a commencé par observer un dessin de Plantu, représentant l'hommage du président de la République à Samuel Paty sur la place de la Sorbonne, le mercredi 21 octobre.

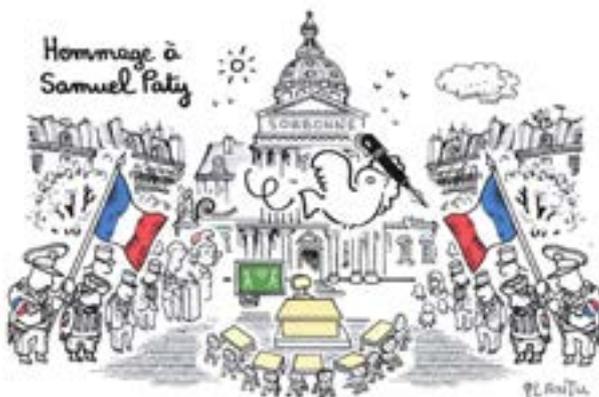
Dans son dessin, on a reconnu d'une part les symboles de la république : la colombe qui tient un stylo plume, le drapeau tricolore, Marianne, les militaires, et d'autre part, les symboles de l'éducation : la Sorbonne, le bureau du professeur, les pupitres d'écoliers.

Ensuite, on a lu un article des petits citoyens (l'hebdo des 7/11 ans), on a regardé une vidéo (un jour une question) sur la liberté d'expression. Après,

on a discuté et débattu ensemble sur la définition de la liberté d'expression et pourquoi il est important de la défendre.



La liberté d'expression est un droit fondamental inscrit dans la déclaration des droits de l'homme. Elle consiste à pouvoir penser, dire, écrire, dessiner ses opinions sur n'importe quel sujet, dans le respect de la loi. On ne peut en effet ni insulter, ni inciter à la haine ou à la violence. C'est pourquoi il est important d'apprendre aux générations futures qu'il est considérable de défendre la liberté d'expression car il faut pouvoir penser et rester une vraie République.



Monsieur le Maire s'est alors joint à nous pour faire la minute de silence à 11 heures, dans la cour, devant la plaque commémorative installée en l'honneur des instituteurs et des enfants de la patrie morts pour la France en 14-18.

Puis, on a découvert le poème d'Abdellatif Laâbi (poème écrit le 10 janvier 2015 suite aux attentats de Paris) J'atteste contre la barbarie et celui de Paul Eluard (toujours actuel) : Liberté écrit durant la seconde guerre mondiale pour les résistants et parachuté par avion au-dessus des maquis en 1942.

A la suite, la maîtresse nous a demandé d'écrire les mots clés que nous avons retenus de cet hommage et nous en avons fait un nuage rouge de mots cordiforme.



Et, en fin de journée, en art plastique, nous avons illustré chacune des 21 strophes de ce dernier poème et nous les avons apprises ».



Le futur, c'est maintenant

Mélia et Maxime, récemment élus délégués de la classe de CP à l'école des Bréviaires ont pris le temps de nous rencontrer pour une interview malgré leur emploi du temps très chargé.

Mélia et Maxime, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vous?

Maxime: J'ai 6 ans et demi

Mélia: Moi j'ai que 6 ans. Quand je serai grande, je voudrai bien travailler pour les théâtres, faire de la peinture, être musicienne.

Maxime: Et moi, aider la planète.

Mélia: Mon plus grand rêve c'est d'aller en forêt dans la nature seule avec mon poney, libre.

Maxime: Mon plus grand rêve c'est de m'accrocher sur le dos d'un gorille et de galoper avec lui.

Vous venez d'être élus délégués de classe, qu'est-ce que ça veut dire pour vous?

Mélia: Ah! Je sais! C'est pour changer un petit peu l'école. Par exemple, moi je voudrais bien mettre des murs d'escalade dans la salle des fêtes et aussi mettre l'école dans la forêt.

Maxime: Ah oui!! Et puis pour faire du roller à la récréation, et aussi je voudrais que le coronavirus s'arrête. Et qu'on ait des murs d'escalade dans la récréation aussi.

Mélia: Bah oui mais ça va être compliqué à cause des fenêtres, et ça va casser les fenêtres et après on aura froid en classe. Et aussi, si on pouvait ramener nos vélos et nos rollers dans la forêt, ça serait fun. Et aussi il ne faudrait pas annuler la piscine.

Qu'est ce que vous pensez d'Emmanuel Macron?

Mélia: Bah ouais bof hein... Il est gentil des fois mais pas tout le temps.

Maxime: Comme Mélia.

Comment vous vous êtes sentis quand vous avez été élus?

Mélia: Bah comme Maxime il a eu plus de votes que moi, la maîtresse a dit que c'était plus juste qu'on soit tous les deux délégués.

Maxime: J'étais content.

Pourquoi avez-vous été élus?

Mélia: Parce que je suis la plus petite en taille. Et les enfants ils trouvent que je suis gentille.

Maxime: J'ai beaucoup de gens qui m'aiment dans la classe.

Avez-vous un message pour les habitants des Bréviaires?

Maxime: Que tous les gens arrêtent de mettre des déchets par terre.

Mélia: Oui il y a trop de déchets. On pourrait mettre des poubelles là où les gens laissent des choses par terre pour qu'ils ne laissent pas les déchets par terre.

Maxime: On pourrait mettre des poubelles partout en France!

Mélia: Ou même sur toute la planète! Et on pourrait mettre des panneaux: *Ne mettez pas de déchets par terre.* On peut changer la vie quand même, on pourrait mettre tout dans des autres types de choses, mais surtout pas du plastique. On pourrait faire partir le plastique et le virus aussi.

Qu'est ce que vous préférez aux Bréviaires?

Mélia: Le manège et les murs d'escalade. Ah non c'est à Rambouillet ça...

Maxime: D'être en famille.

Mélia: D'aller dehors, en liberté.

Alors, c'est quoi la suite?

Mélia: On va proposer nos idées à la maîtresse, elle va le dire au Maire et après lui il va tout faire.

CULTURE ET ÉVÈNEMENTS



Exposition et marché de Noël

Samedi 5 décembre, dès 9h du matin, des parents d'élèves, des membres de l'ASLB et des élus se sont activés pour mettre en place le marché de Noël et l'exposition.

Le respect des consignes sanitaires a été parfaitement appliqué avec, un sens de circulation, des entrées, des sorties, du gel.

Nous avons eu un contrôle de la gendarmerie et notre organisation a été validée.

L'exposition prévue au préalable en juin 2020 et n'ayant pu se tenir du fait des restrictions sanitaires a pu être mise en place. Les artistes ont travaillé à partir des textes réalisés par les enfants.

Baucoup de visiteurs sont venus admirer les magnifiques décorations et créations de Noël. Le montant des ventes sera attribué à l'association des Petits Ecoliers.

Nos jeunes font de l'anglais

« I'm a little reindeer.
Ready to fly
I'll pull Santa's sleigh
Up in the sky
Christmas is here
We can't be late
All the children
Just cannot wait! »

Karine BEUZON - *Professeur d'anglais*



Benjamin ULMANN

Après la défaite française de 1870 et la perte de l'Alsace Moselle, Benjamin ULMANN opte pour la nationalité française.

A quarante ans, il épouse Eulalie DREYFUS, fille d'un banquier parisien.

Le frère cadet d'Eulalie, l'avocat Ferdinand DREYFUS est proche des républicains Léon GAMBETTA et Adolphe CREMIEUX.

Le second frère d'Eulalie, le banquier Gaston DREYFUS, sera lui propriétaire du Domaine de la Mare aux Bréviaires.

L'entrée dans la famille DREYFUS lui permit également de nouer des liens d'affection avec le domaine de la Mare, entretenus à la génération suivante. La donation des tableaux de Rambouillet se fait ainsi par l'intermédiaire de Madame Gaston DREYFUS.

En 1933, Madame Fernand WIDAL, née Sarah Marcelle ULMANN, offre à la ville de Rambouillet trois grands panneaux décoratifs peints par son père au château de Montlieu à Emancé. Cette propriété avait été acquise en 1865 par le banquier Israël Isidore DREYFUS, beau père de Benjamin ULMANN. Le peintre y séjournait donc en famille.

1. *Le retour des moutons au parc*
2. *La moisson*
3. *Scène de battage*



Sous réserve des conditions sanitaires



La Commission Culturelle et l'Association Sports et Loisirs des Bréviaires (A.S.L.B) ont l'immense plaisir de vous annoncer la création d'un évènement :

Claude LEMESLE

« La chanson française à la portée de tous »

Le 20 mars 2021 à 20h30
Salle des fêtes

Informations et inscriptions:
www.mairie-breviaires78.fr



Construction de nichoirs

Samedi 23 janvier, une trentaine d'enfants se sont réunis à la salle des fêtes pour fabriquer des nichoirs. Encadrés par nos jeunes de l'AJB par des élus et des parents, tous ont passé un excellent après-midi et sont repartis très fiers, avec leur nichoir dans les bras.

La mésange

Regardez au jardin l'envol d'une mésange,
Furtif, léger, rapide, oiseau béni du ciel,
Fragilité, éclat, si providentiel
Cadeau de la nature ou sourire d'un ange.

Un arbre, une muraille, un trou comme nichoir,
Un logement douillet garni de laine et mousse,
Elle construit son nid, tout lui sert de perchoir...
Et son vol gracieux nous rend l'âme bien douce.

Nonnette, bleue, huppée ou noire charbonnière,
En quête inassouvie, en éternel ballet,
D'une graine, un insecte errant au ruisseau,
La mésange est présence heureuse et familière.

Quand la neige d'hiver apporte un blanc manteau,
Dans le givre et le froid se poursuit l'aventure.
Dans son habit de plume, observez la peinture,
De l'artiste divin, la touche du pinceau !

Dominique SIMONET

Les Enfants Sauvages

Les enfants sauvages se retrouvent tous les mercredis pour un moment magique dans la forêt. C'est la possibilité pour les enfants de jouer librement et d'apprendre autrement dans la forêt en prenant le temps dont elle/il a besoin. Les enfants apprennent à se servir d'outils, à découvrir la nature de manière créative et ludique, à vivre des expériences uniques grâce à des moments réguliers passés dans la nature.

Le petit groupe d'enfants réuni permet de lier des amitiés et de se sentir écouté. Les enfants partent à l'aventure, dans le respect des autres et de la nature qui les environne, en suscitant le jeu, l'enthousiasme, la prise de risque mesurée, l'entraide et la découverte par soi-même.

Le jeu libre est favorisé afin de leur permettre de mettre en œuvre leur capacité d'imagination qui est la base de leurs apprentissages, de leur confiance, de leur épanouissement et de leur joie.



LE JEU DE L'OIE DU CORONA

SUPERTRAINERS

REJOUER



MOUNTAIN CLIMBERS

30 SEC



SQUATS SUMO

12 RÉP



30 SEC
CORDE
À SAUTER



PLANCHE LAT

30 SEC/C



DIPS

10 RÉP



POMPES

8 RÉP



RECULER
DE 3 CASES



SQUATS

15 RÉP



CHAISE

30 SEC



ARRIVÉE



30 SEC

COURSE
SUR PLACE



RECULER
DE 2 CASES



SQUATS

20 RÉP



30 SEC

PLANCHE
EN V



BURPEES

8 RÉP



RETOUR
CASE DÉPART



SQUATS SAUTÉS

8 RÉP



DÉPART

RELEVÉ BASSIN

12 RÉP



PLANCHE

1 MIN



SUPERMAN

30 SEC



FENTES

10 RÉP/J



JUMPING JACKS

30 SEC



SQUATS LATÉRAUX

10 RÉP/J



Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

... en quelques lignes

Les Bréviaires sont depuis 2010 une commune constitutive du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNRHVC). Il regroupe un ensemble de collectivités territoriales ayant choisi volontairement un mode de développement durable basé sur la mise en valeur, la protection de patrimoines naturels et culturels considérés comme riches et/ou fragiles. Le territoire du PNR est essentiellement rural (40%), forestier (40%), avec 300 kms de cours d'eau, de nombreuses mares et zones humides, dans une région très peuplée et très urbanisée.

Le PNR HVC a vu le jour en 1985. Actuellement il est constitué de 53 communes (43 dans les Yvelines et 10 dans l'Essonne). Il compte 114 025 habitants pour une surface de 64 616 hectares (soit les 2/3 de la ville de Paris).

Le PNR HVC est géré par un Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion. Son action s'inscrit dans le cadre d'une charte. Cette charte est le résultat d'un long processus de concertation qui a abouti à un consensus établi entre les différentes collectivités, les représentants institutionnels et les associatifs....

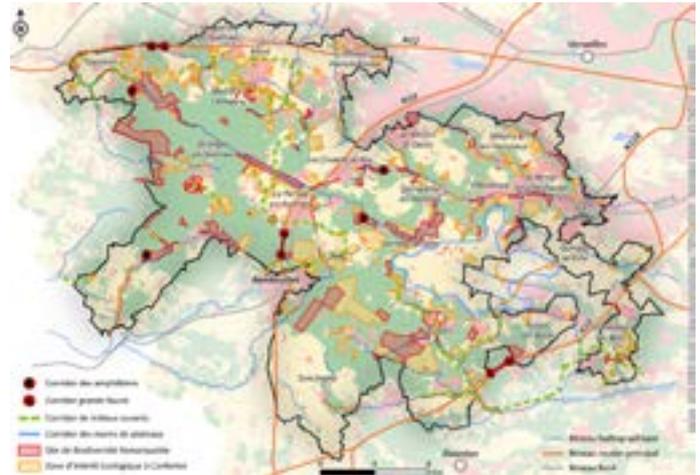
Concrètement le PNR c'est :

- Des instances, le bureau et le comité syndical (représentant toutes les collectivités).
- Des commissions thématiques (au nombre de 8)
- Une équipe technique.
- Un conseil scientifique.

Nous vous conseillons le site du PNR HVC pour avoir un maximum d'informations très complètes

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr>

Les mesures de protection de la faune, de la flore, des eaux, des sols, des forêts et des paysages s'appliquant dans le PNR sont celles qui existent dans la réglementation. Le PNR HVC ne dispose d'aucun pouvoir réglementaire sauf ceux prévus dans la charte ; il peut assurer des délégations de maîtrise d'ouvrage pour certaines collectivités. Il alimente des bases de données naturalistes pour parfaire



les connaissances sur le territoire du parc.

Le PNR se dote de moyens (techniques, financiers, humains, organisationnels) pour promouvoir un développement respectueux des équilibres sociaux, économiques, naturels, culturels et patrimoniaux ; il assure une veille technique permanente pour apporter de nouvelles solutions à des problématiques territoriales. Son financement est assuré principalement par la région Ile de France, par les cotisations des collectivités. Il assure aussi des redistributions d'aides d'investisseurs institutionnels.

Ayant une grande connaissance du territoire il peut assurer des missions de conseil et ingénierie auprès des collectivités. Des personnes privées, entreprises, habitants, et associations peuvent solliciter son expertise, ses conseils. Le Parc peut leur accorder des aides financières pour une gamme d'actions prévues à la charte du PNR.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protgee/les-aides>

N'oublions pas que le PNR HVC n'est pas qu'un simple outil d'aménagement à disposition des seules collectivités mais aussi au service des hommes, du territoire et sa BIODIVERSITE.

Appropriiez-vous Le PNR HVC. En vous impliquant, en étant curieux, vous participerez à son efficacité. La boîte à idées a été développée, apportez votre contribution.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/boite-idees>

Une newsletter existe, inscrivez vous pour recevoir les actualités.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/newsletter>

Un fonds documentaire est à votre disposition, consultez le.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/documentation-telecharger>

Un article sur toutes les mairies-écoles est consultable sur le site du parc, notre commune y figure.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique-etudes-thematiques/mairies-ecoles>

Jean Luc TEMOIN

Mobilité – Transports

(Transport à la demande)

Les nouveautés de janvier



Depuis septembre, le Transport à la Demande (TàD) fonctionne sur l'ensemble du territoire.

Les bus circulent :

- Du mardi au vendredi, de 9h15 à 15h35
- Et le samedi, de 9h15 à 18h50

Ils sont accessibles sur réservation uniquement :

- Via l'application TàD Île-de-France Mobilités
- Sur le site tad.idfmobilites.fr
- Par téléphone au 09 70 80 96 63

Depuis le 5 janvier, le TàD dessert de nouveaux points d'intérêt.

Il vous sera désormais possible de rejoindre :

- Pour les SECTEURS OUEST ET EST :
L'Hôpital de Rambouillet et le centre commercial Bel Air mais aussi 10 nouvelles destinations (toutes les gares du territoire et d'autres sites très fréquentés comme les 2 piscines communautaires, le lycée Bascan, les collèges du Rondeau et du Racinay...)

- Pour le SECTEUR SUD :
Le centre d'Ablis, la gare et l'hôpital de Dourdan

mais également le parc multimodal (gare routière) de Longvilliers

Plus d'infos :

www.rt78.fr/transports/a-la-demande

Bus Santé Femmes



Le Bus Santé Femmes, un projet d'innovation sociale dans l'Ouest francilien, pour rompre la solitude et créer du lien social avec les femmes les plus isolées.

Le Bus Santé Femmes est programmé sur la commune des Bréviaires le mardi 16 mars 2021 :

- De 10h00 à 13h30, caravaning des Bréviaires, route des Yvelines,
- De 14h à 17h00, parking de la salle des fêtes, route des haras.

La solitude est un des grands maux de notre société, invisible et destructrice, elle touche plus de 12% de la population soit 6 millions de personnes en 2018. Ainsi, une nouvelle urgence sociale silencieuse passe inaperçue au milieu de sujets surmédiatisés portants sur la condition féminine. C'est la solitude vécue et subie par les femmes, de tous âges et de toutes conditions sociales. Touchées par différentes formes d'isolement, ces femmes se rendent imperceptibles aux autres... des vies de femmes qui se pensent inemployées, désertées, sans intérêt. Elles souffrent de ne pas être écoutées, de ne pas être prises en considération.

Ce projet de Bus pour les femmes est né de ces différents constats : offrir une écoute pour diminuer le sentiment de solitude en laissant venir librement les femmes dans le Bus. Celui-ci permettrait aussi d'accompagner les femmes les plus fragiles qui ne vont pas dans les dispositifs d'accueil spécifiques et publics.

Malgré ces dispositifs existants fixes, la santé est un sujet souvent tabou chez les femmes dans les cités et dans les campagnes. Dans les zones de précarité, beaucoup de femmes n'ont pas accès à la prévention pour différentes raisons : méconnaissance des accueils, empêchements personnels et familiaux, vulnérabilités... »

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi	fermeture
Jeudi	de 8h30 à 12h00 et fermeture l'après midi
Vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi	de 9h30 à 12h00



Téléphone : 01 34 57 83 10

illiwap : 78108

Email: mairie.breviaires@wanadoo.fr

Site internet:
www.mairie-breviaires78.fr

Les travaux extérieurs

Pour le confort de tous et le bien vivre ensemble, merci de respecter ces horaires

EN SEMAINE

De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

LES SAMEDIS

De 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : INTERDITS



Calendrier



ORDURES MENAGERES:

collecte tous les mercredis matin

EMBALLAGES - JOURNAUX - REVUES - MAGAZINES:

collecte un lundi sur deux le matin

- 11 et 25 janvier
- 8 et 22 février
- 8 et 22 mars
- 5 et 19 avril

VERRE - BOUTEILLES - BOCAUX - POTS:

collecte un lundi sur 6 en journée

- 25 janvier
- 8 mars
- 19 avril



Les déchets verts

Les bacs à disposition y sont réservés exclusivement :

- Elagages et branchages de petites tailles (30mm de section)
- Les tontes de pelouse
- Les déchets issus de l'entretien des jardins privés
- Les feuilles mortes et les fleurs annuelles mortes
- Merci de ne pas déposer les sacs végétaux au pied des bacs

ÉTAT CIVIL



Naissances

29/10/20 Cody TORTEY



Décès

20/01/21 Hughes dit Benjamin GASTRIN



Mariages

19/12/20 Gaël GOUSSOT
& Marine BOULARD

DATES À RETENIR

Sous réserve de la situation sanitaire

27 février	animation échec à la salle des fetes
20 mars	récital Claude LEMESLE
27/28 mars	weekend culturel



